

que l'auteur en les rédigeant, n'a point eu d'impérieux préjugé à combattre. Tel est le nombre des garçons comparé à celui des filles : dans toutes les tables que Mr. de B. a recueillies, le premier l'emporte toujours ; inégalité qui peut être considérée comme un effet lié à la marche générale de la Providence. Les travaux & les dangers multipliés, auxquels les garçons sont destinés exclusivement, le grand nombre qui en périt dans les guerres de terre & de mer, les métiers pénibles & périlleux qui usent leur existence ou la détruisent tout-à-coup, semblent exiger cet excédent. On a beau dire que les femmes sont sujettes à bien des maladies, ces maladies ne font jamais dans leur sexe les mêmes dégâts, que des causes sans nombre font parmi les hommes (a). Cependant l'excédent des garçons,

(a) Cette même observation détruit de fond en comble l'absurde & cruel système de la polygamie, qui suppose évidemment le nombre des filles infiniment supérieur à celui des garçons. — On a vu depuis peu un observateur superficiel essayer d'affaiblir cet argument, en prétendant, que quoiqu'il naisse plus de mâles, il y a plus de femmes vivantes que d'hommes ; sa preuve principale est qu'il y a plus de veuves que de veufs : mais cette preuve s'évanouit lorsqu'on vient à considérer, que les hommes d'un certain âge se remariaient souvent avec de jeunes filles ou femmes (les premières étant mortes en couches ou par d'autres accidens), tandis qu'il est bien plus rare qu'une femme âgée épouse un jeune garçon. — Du reste, il peut être vrai que dans certains tems & certaines circonstances, après une longue guerre p. ex, il y ait plus
de